



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 4 avril 2017

Préavis N° 4/2017 concernant le doublement d'un collecteur d'eaux claires et l'extension du réseau de distribution d'eau potable et défense incendie dans le quartier « En Grandchamp ».

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 3 avril 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 4/2017,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un crédit de CHF 545'000.- ;
- Encaisser la subvention de l'ECA ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement selon le point 6 du préavis, rubrique « amortissement ».

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 3 avril 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche

 La secrétaire

Séverine Rotondo